COGILOG TVA

COGILOG TVA permet de télédéclarer la TVA par internet en utilisant la norme EDI-TVA.

La version PRO qui est décrite dans cette brochure s'adresse aux cabinets d'expertise-comptable.

DES FORMULAIRES TOUJOURS DISPONIBLES

- Tous les formulaires (CA3, Annexes 3310-A, CA12, Acomptes 3514) sont disponibles sur votre ordinateur, vous pouvez les renseigner directement sur votre écran, puis les télédéclarer par internet.
- Un cabinet d'expertise-comptable est ainsi complètement autonome pour organiser son travail et n'a plus à attendre les envois des clients puis à travailler en urgence pour éviter un retard.
- Tous les reports de crédits, les reports des annexes et tous les calculs sont faits automatiquement. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFiP. Vous élimerez définitivement les risques d'erreur et d'oubli ainsi que tout risque de rejet par l'Administration.
- COGILOG TVA fonctionne aussi bien en mode clients-serveur (multi-utilisateurs) qu'en mode mono-utilisateur : il vous permettra de travailler aussi bien en mono-poste qu'en réseau, en groupe connecté au réseau de votre cabinet que seul et autonome à l'extérieur de votre cabinet.
- COGILOG TVA et COGILOG Compta sont parfaitement intégrés. Si vous utilisez COGILOG Compta, vos déclarations de TVA (CA 3 ou CA 12) seront renseignées de façon automatique.

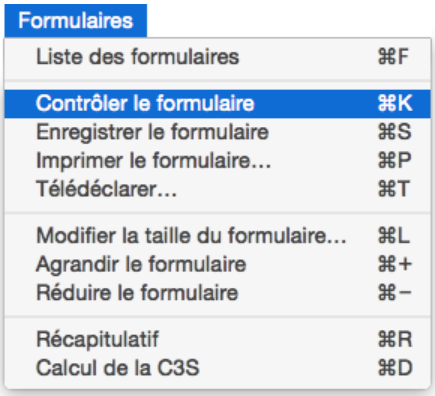

TÉLÉDÉCLARER ET TÉLÉPAYER : COMMENT ÇA MARCHE ?

- C'est très facile : cliquez sur le bouton «Télédéclarer». Si votre client règle la TVA par télépaiement, le logiciel vous demandera alors de désigner un compte bancaire. Le fichier à la norme EDI-TVA est créé immédiatement. Vous l'envoyez par internet en pièce jointe d'un mail et c'est tout !
- En cas de télépaiement, le Trésor Public prélèvera le montant correspondant quelques jours après la date limite de dépôt. Si le chiffre d'affaires de votre client est en dessous du seuil de télépaiement, il peut également continuer de payer par tout autre moyen traditionnel (chèque, virement, etc).
- En cas de demande de remboursement, vous pouvez désigner un compte bancaire. Vous n'avez aucun autre formulaire à renseigner. L'Administration procédera au remboursement par virement bancaire sur le compte désigné.

UN LOGICIEL FACILE À APPRENDRE ET À UTILISER

- L'apprentissage de COGILOG TVA est immédiat car vous visualisez à l'écran les formulaires à renseigner tels qu'ils sont imprimés.
  - ➡ Si vous savez renseigner une déclaration de TVA, vous savez utiliser COGILOG TVA.
  - ➡ Si vous savez envoyer un e-mail, vous savez télédéclarer et télépayer.

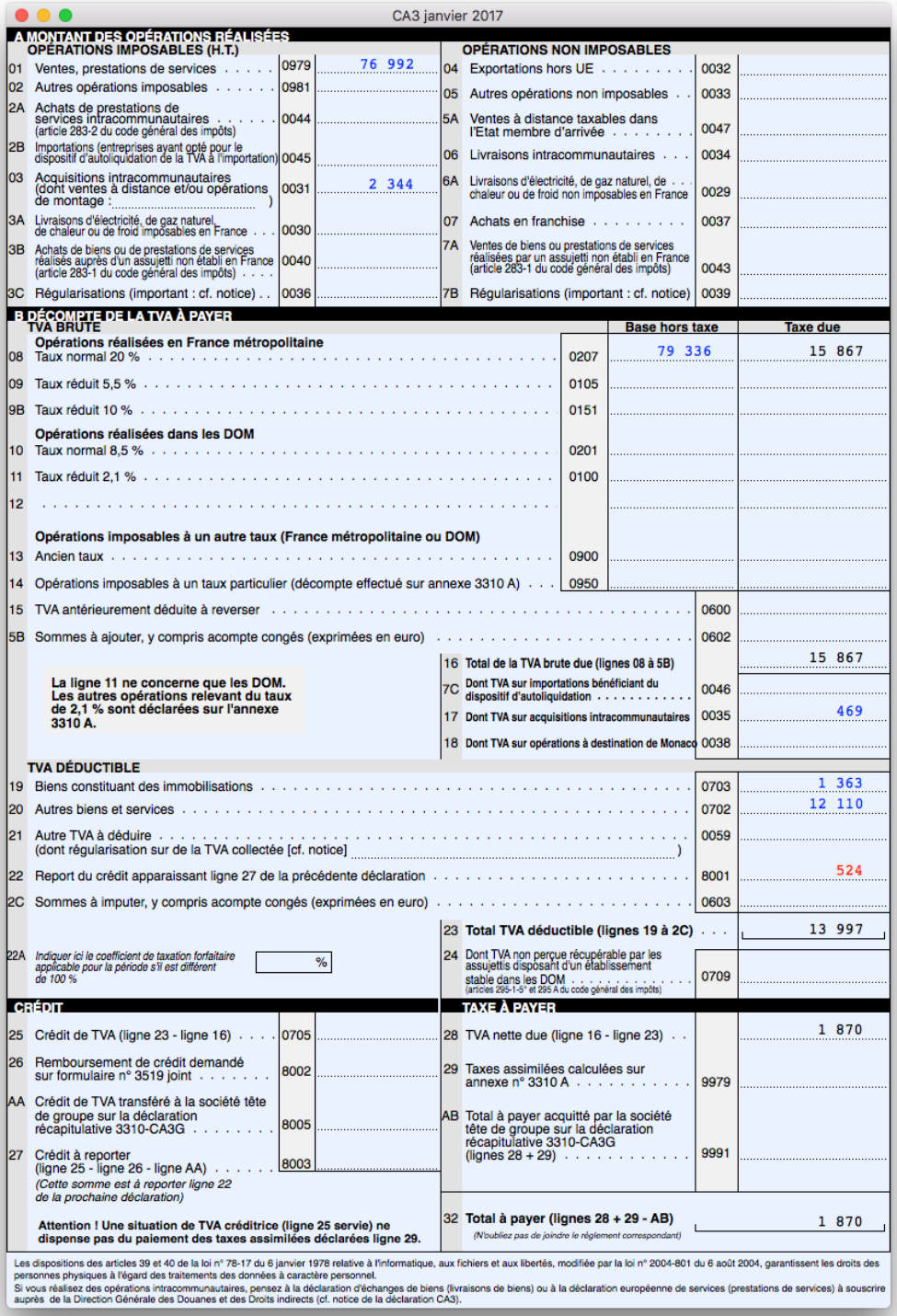

CA3 janvier 2017

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)

01	Ventes, prestations de services	0979	76 992
02	Autres opérations imposables	0981	
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)	0044	
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	0045	
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)	0031	2 344
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040	
3C	Régularisations (important : cf. notice)	0036	

OPÉRATIONS NON IMPOSABLES

04	Exportations hors UE	0032	
05	Autres opérations non imposables	0033	
5A	Ventes à distance taxables dans l'Etat membre d'arrivée	0047	
06	Livraisons intracommunautaires	0034	
6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	
07	Achats en franchise	0037	
7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0043	
7B	Régularisations (important : cf. notice)	0039	

B DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

			Base hors taxe	Taxe due
	TVA BRUTE			
	Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 20 %	0207	79 336	15 867
09	Taux réduit 5,5 %	0105		
9B	Taux réduit 10 %	0151		
	Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201		
11	Taux réduit 2,1 %	0100		
12				
	Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900		
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950		
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600		
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0602		
16	**Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)**			15 867
7C	**Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoliquidation**	0046		
17	**Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires**	0035		469
18	**Dont TVA sur opérations à destination de Monaco**	0038		

La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310 A.

TVA DÉDUCTIBLE

19	Biens constituant des immobilisations	0703	1 363
20	Autres biens et services	0702	12 110
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice])	0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	524
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0603	
23	**Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)**		13 997
24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM (articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)	0709	

22A *Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 %* %

CRÉDIT

25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	0705	
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005	
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) *(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)*	8003	

Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.

TAXE À PAYER

28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)		1 870
29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29)	9991	
32	**Total à payer (lignes 28 + 29 - AB)** *(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)*		1 870

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.
Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

Il suffit de renseigner à l'écran les formulaires qui se présentent comme les formulaires papier habituels. Les calculs sont évidemment automatiques. Il en est de même du report de la période précédente ou du report des imprimés annexes. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFiP.

UN DOSSIER COMPLET TOUJOURS DISPONIBLE

- Vous souhaitez connaître le montant déclaré tel mois, en deux clics la déclaration de ce mois apparaît à l'écran, inutile de plonger dans les archives papier. Une efficacité que vous apprécierez à la fois au bureau et en déplacement chez vos clients.

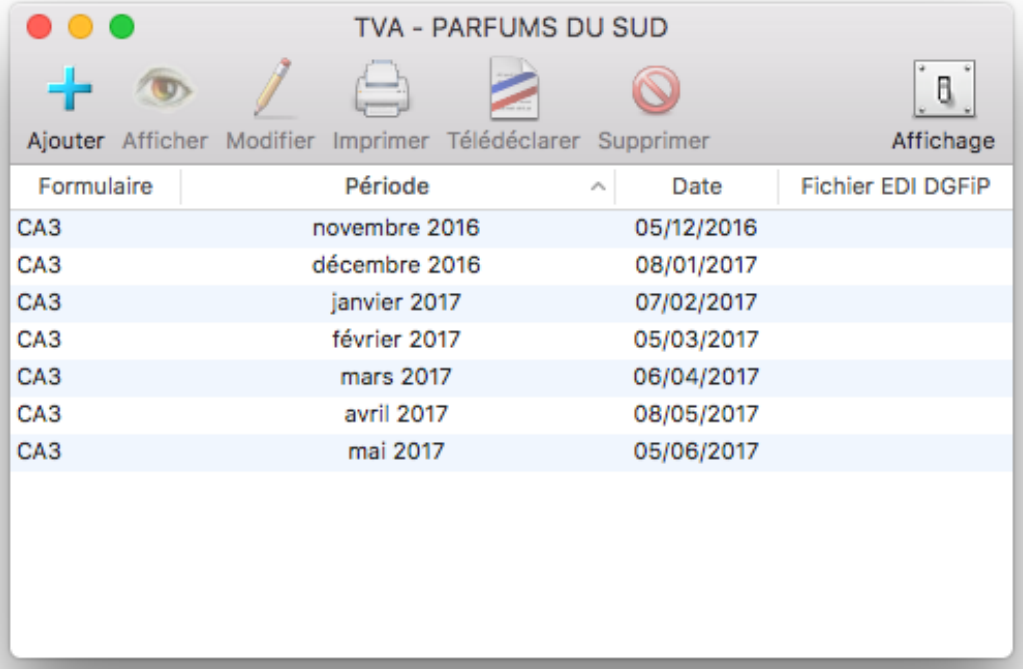

Formulaire	Période	Date	Fichier EDI DGFiP
CA3	novembre 2016	05/12/2016	
CA3	décembre 2016	08/01/2017	
CA3	janvier 2017	07/02/2017	
CA3	février 2017	05/03/2017	
CA3	mars 2017	06/04/2017	
CA3	avril 2017	08/05/2017	
CA3	mai 2017	05/06/2017	

RÉCAPITULATIF ANNUEL AUTOMATIQUE

- Le récapitulatif annuel de TVA complet s'affiche instantanément : un gain de temps et une sécurité que vous apprécierez au moment des bilans.

N°	Type	Période	Date	Base 20 %	Base 5,5 %	Base intracom.	TVA 20 %	TVA 5,5 %	TVA intracom.	TVA déd. immos	TVA déd. abs	…	Net à payer	…
1	CA3	jan-17	21/02/17	21 367			4 188				589		3 599	
2	CA3	fév-17	21/03/17	78 935			15 471			10 344	9 236			4 109
3	CA3	mar-17	18/04/17	33 411			6 549				1 788		652	
4	CA3	avr-17	20/05/17	18 221			3 571				3 899			328
5	CA3	mai-17	20/06/17	24 988	2 346		4 898	129			1 444		3 255	
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
11	CA3	nov-17	19/12/17	39 211	3 245		7 685	178		799	2 301		4 763	
12	CA3	déc-17	21/01/18	88 568		1 281	17 359		251		2 881		14 478	
Période du 1/01/2017 au 31/12/2017				431 219	5 591	1 281	84 518	307	251	12 475	31 638	…	40 683	4 437

Récapitulatif annuel : Extrait

Le récapitulatif annuel est un tableau comportant toutes les données de vos déclarations. Vous pouvez le copier-coller directement dans votre tableur.

ASSISTANCE COGILOG

- Le prix du logiciel inclut l'assistance téléphonique COGILOG et toutes les mises à jour pendant l'année calendaire. Pour que vous ne soyez jamais seul(e) devant une quelconque difficulté, COGILOG assure directement une assistance téléphonique.

SAUVEGARDE AUTOMATIQUE INTÉGRÉE

- Parce que vos données sont précieuses, le logiciel COGILOG TVA comprend un système intégré de sauvegarde automatique pour en assurer la sécurité.

UN LOGICIEL QUI A DU SOUFFLE

- Comme toute la gamme des logiciels COGILOG, COGILOG TVA est bâti sur le célèbre moteur de base de données PostgreSQL, un gage de professionnalisme, de puissance et de pérennité. PostgreSQL est un moteur de base de données Unix qui compte des millions d'utilisateurs dans le monde entier et qui donne à COGILOG TVA une puissance et un potentiel d'évolution exceptionnels.
- Avec COGILOG TVA, vous profiterez d'une architecture informatique moderne qui sera à même de tirer le meilleur profit de toutes les avancées technologiques des prochaines années.

UN LOGICIEL CONÇU ET ÉCRIT POUR MAC

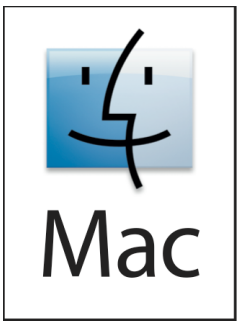

- COGILOG TVA est un logiciel moderne, pensé et conçu spécifiquement pour l'environnement Mac. Il est écrit directement en langage natif et vous permettra de profiter au mieux de tous les avantages du système Apple : une interface agréable, souple et efficace, des fenêtres et tableaux personnalisables, une prise en main simple et rapide. C'est un logiciel 64 bits qui fonctionne de façon optimale sur les derniers Macintosh.
- COGILOG TVA fonctionne sur tout Macintosh sous système macOS 10.12 (Sierra), 10.11 (El Capitan), 10.10 (Yosemite) ou 10.9 (Mavericks).

COGILOG

COGILOG est une société spécialisée, depuis plus de 20 ans, dans le développement et l'édition de logiciels de gestion sur Macintosh. Elle propose un gamme complète de logiciels de gestion sur Mac.

COGILOG
A 212
11 chemin des Soeurs
31700 BLAGNAC

Tél 05 61 71 55 93
www.cogilog.com
cogilog@cogilog.com